

Si vous avez des difficultés à visualiser cet e-mail, [suivez ce lien](#)



# Newsletter

Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne - N°51 / Juillet 2024



## Retour sur le 39<sup>e</sup> congrès de la FNCCR

Du 26 au 28 juin 2024 s'est tenu le 39<sup>e</sup> congrès de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) au centre des congrès Micropolis de Besançon. Retour sur la présence du SDESM au sein du stand du Pôle Énergie Île-de-France.

L'événement réunissait sur 3 jours les acteurs des collectivités en charge des services publics dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets et du numérique. Tandis que le congrès était placé sous le signe de la territorialisation de la transition écologique, **les 6 principaux syndicats d'énergie d'Île-de-France étaient réunis sur un même stand** pour rappeler leur engagement commun dans la transition énergétique et leur volonté de coordonner leurs actions.

La première journée du congrès a ainsi été marquée par **l'inauguration du stand du Pôle Énergie Île-de-France**, en présence de Pierre Yvroud, président du SDESM, Jacques JP Martin, président du [Sipperec](#), Daniel Desse, président du [SDEVO](#), Martine Schmit, vice-présidente du [Sigeif](#), Gino Bertol, vice-président du [SMOYS](#) et Vincent Mezure, vice-président du [SEY 78](#). Un moment qui a également été l'occasion de passer le témoin de la présidence tournante du Pôle, du Sipperec au SDEVO.

Lors de cette première journée, **Pierre Yvroud** a ensuite procédé à la signature de **l'avenant n°9 au contrat de concession** avec Enedis et d'une convention cartographie grande échelle. Deux nouveaux accords, signés en présence de **Christian Buchel, directeur Clients, Territoires d'Enedis**, Laurent Perrault, directeur régional Enedis Île-de-France Est, et Manuel Jimenez,

directeur territorial Enedis en Seine-et-Marne, qui permettent de renforcer encore la collaboration quotidienne entre le SDESM et Enedis et de favoriser les échanges de données entre nos deux entités.

Le deuxième jour. Pierre Yvroud a ensuite rencontré **Laurence Poirier-Dietz, directrice générale de GRDF**, pour la signature d'une convention de partenariat portant sur une étude d'opportunité et de faisabilité pour la **création d'un écosystème hydrogène dans le nord Seine-et-Marne**. Une initiative qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit de l'annexe "transition énergétique" du contrat de concession entre le SDESM et GRDF et soulignant l'engagement du syndicat dans l'innovation énergétique.

Avec ses 60 conférences, ses nombreuses tables rondes et ateliers, et ses plus de 120 stands d'exposition, le **39<sup>e</sup> congrès de la FNCCR** a une nouvelle fois offert une plateforme exceptionnelle pour échanger sur les technologies innovantes, partager des expériences avec d'autres syndicats d'énergie et nouer des partenariats stratégiques.

Voir le site de la [FNCCR](#)



---

**10 ans d'engagement pour la transition énergétique**

---



## Le SDESM a marqué ses 10 ans d'existence lors d'une soirée au Théâtre-Sénart à Lieusaint, rassemblant près de 600 personnes dont plus de 170 maires.

Fondé par la fusion de plusieurs syndicats d'électrification, le SDESM compte aujourd'hui plus de **450 communes adhérentes et 4 intercommunalités** qu'il accompagne dans leur transition énergétique avec d'importants investissements et un accompagnement quotidien dans l'ingénierie et le développement de projet.

Lors de la soirée, **Pierre Yvroud**, le président du SDESM, a ainsi souligné l'évolution significative des infrastructures électriques sous sa gestion. Au cours de la dernière décennie, le SDESM a, par exemple, **investi 192 millions d'euros dans l'enfouissement des réseaux, traité 180 km de fils nus et modernisé 23 389 points lumineux des communes**, tout en déployant le réseau de bornes de recharge, Ecocharge77, avec 200 bornes déjà opérationnelles et **156 supplémentaires prévues d'ici 2026** dans le cadre de son Schéma directeur des Infrastructures de bornes de recharge pour Véhicules Electriques ([SDIRVE](#)).

En 10 ans, le SDESM est devenu **un acteur majeur de la transition énergétique** sur le territoire et cette soirée a donc aussi été l'occasion de revenir sur les grands enjeux liés aux changements climatiques avec un invité d'honneur prestigieux, interviewé pour l'occasion par la journaliste **Nora Hamadi** et le président Pierre Yvroud.

L'intervention de **François Gemenne, chercheur et politologue belge**, a duré une heure et a mis en lumière les défis et les opportunités de la transition écologique. *"Il est crucial de passer de la contrainte au projet pour réussir notre transition"*, a souligné le **co-auteur du 6ème rapport du GIEC**. *"Un projet nous rassemble et nous pousse à maximiser nos efforts, contrairement à une contrainte qui incite souvent à minimiser nos actions."* François Gemenne a aussi insisté sur l'intérêt de **mettre en avant les bénéfices immédiats des politiques de transition** : *« Les énergies renouvelables et décarbonées sont des énergies plus efficaces, moins chères, qui nous permettent aussi d'être davantage souverains et de réduire notre dépendance à l'étranger. Les transports décarbonés peuvent être des transports plus efficaces et plus rapides. Les logements décarbonés sont plus confortables avec des factures d'énergie réduites... »*

Alors que le SDESM assure en ce moment un déploiement important de bornes de recharge publiques supplémentaires sur le département, notre invité a tenu à rappeler **le bilan « extraordinairement positif » du véhicule électrique**. *« Il faut dire la vérité aux gens. Aujourd'hui, la voiture électrique est la seule solution technique dont nous disposons qui permette de décarboner à grande échelle le transport individuel. »*

Cette célébration des 10 ans du SDESM a non seulement marqué **une décennie d'innovations et d'investissements stratégiques**, mais a aussi renforcé l'engagement collectif envers une transition énergétique durable et efficace pour l'avenir. Pour remercier ses invités, le SDESM a d'ailleurs offert à chacun des invités le livre « *L'Écologie n'est pas en consensus* » de François Gemenne. Un manifeste optimiste qui poussera citoyens et élus à agir avec toujours plus de force et de conviction dans cette voie. La séance de dédicace avec l'auteur, qui s'est prolongée jusque tard dans la soirée, aura en tout cas nourri de nombreux échanges et une volonté réaffirmée de se retrousser les manches tous ensemble !



---

## Visite du site Enedis à Savigny-le-Temple

---

**Jeudi 13 juin, le SDESM était présent à l'inauguration du nouveau site Enedis situé rue de l'Industrie, dans le parc d'activités de Savigny-le-Temple.**

Au nord-ouest de Melun, sur une surface globale de plus de 13 700 m<sup>2</sup>, l'ensemble intègre deux bâtiments, l'un dédié aux **bureaux administratifs** et l'autre dédié aux activités et **locaux techniques**. Comprenant 1 300 m<sup>2</sup> de surface solarisée produisant 330 MWh d'énergie chaque année, **le site accueille désormais les équipes supports et techniques** rattachées à la Direction Régionale Île-de-France Est.

Accueilli par **Laurent Perrault**, directeur régional Île-de-France Est, et Manuel Jimenez, directeur territorial, notre président **Pierre Yvroud**, accompagné d'élus du SDESM, - Jacques Illien, Pascal Machu, Philippe Baptist, Pascal Fournier et Julien Aguin -, a eu l'opportunité de découvrir ces nouveaux locaux. Une visite qui s'est déroulée en présence de Marie-Line Pichery, maire de

Savigny-le-Temple, et de Guy Geoffroy, président de l'Association des Maires et Président(e)s d'EPCI de Seine-et-Marne.

Merci aux équipes d'**Enedis** pour leur invitation et leur accueil.



---

## Focus sur un projet d'enfouissement de réseaux sur la commune de Soignolles-en-Brie – rue de Coubert (Tranche B)

---

Ce projet d'enfouissement des réseaux a été réalisé sur le territoire de la Brie centrale. Le réseau enfoui représente 250 mètres linéaires pour un coût total de 176 670 € HT.



Avant travaux

Après travaux

---

## Retour sur la matinale "Démystifions la géothermie de surface"

---

Mardi 11 juin, le SDESM a eu le plaisir d'accueillir de nombreux professionnels pour une matinale dédiée à la géothermie de surface, organisée en partenariat avec l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG).

Maîtres d'œuvre, assistant à maîtrise d'ouvrage, architectes, bureaux d'études et programmistes ont ainsi pu écouter plusieurs intervenants **experts dans le domaine de la géothermie de surface**, tels qu'Armand Pomart de l'AFPG, Matthieu Mefflet-Piperel de l'ADEME, Sophie Sabanadzé, directrice commerciale de Celsius Energy, Sebastien Ternois et Manuel Karrer de Geosophy, Edouard Nouvellon d'Inddigo, Martin Pontal d'Accenta.ai ou encore Vincent Scharwatt de l'Atelier des Fluides. Cette matinale aura été l'occasion, pour les acteurs de la maîtrise d'œuvre comme pour les élus présents, de découvrir **les étapes d'un projet de géothermie, de l'opportunité à la mise en œuvre** en passant par le montage du dossier et les financements possibles.

Une matinée enrichissante et inspirante qui a permis de mettre en lumière **les nombreux avantages de la géothermie de surface** pour les projets de construction et de rénovation. Un grand merci à tous les intervenants et participants pour leur présence et leurs contributions.

Consulter le site de l'[AFPG](#)



---

## Consultez les périmètres de la géothermie de surface pour votre commune

---

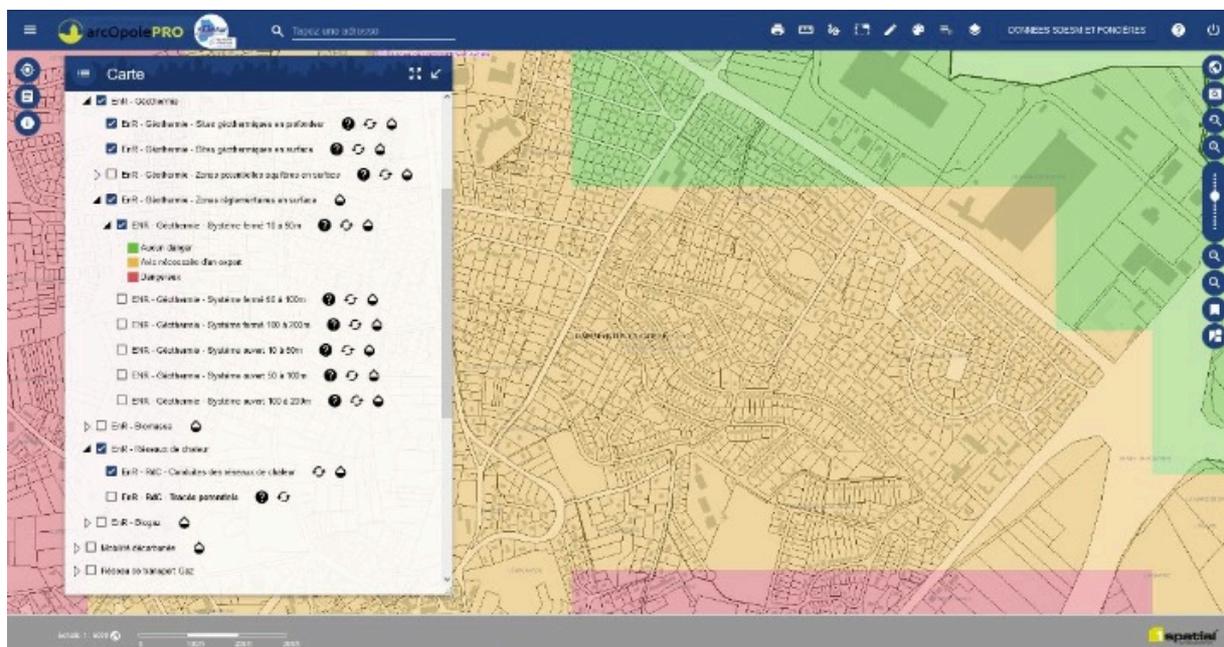
**Le portail SIG du SDESM ArcOpole Pro intègre une donnée complémentaire qui facilitera l'étude du développement de la géothermie sur votre territoire.**

Trois lettres : GMI. Pour « **Géothermie de Minime Importance** ». Il s'agit d'un régime dérogatoire au Code Minier, mis en place en 2015, permettant de réaliser des installations de géothermie ouvertes (puits utilisant les nappes phréatiques) ou fermées (sondes) à moins de 200 m de profondeur. Bien souvent, **une demande d'autorisation n'est pas nécessaire et une simple déclaration suffit.**

Le BRGM (Bureau des Ressources Géologiques et Minières) a maillé le territoire métropolitain en carrés de 100 mètres de côté et a pour chacun évalué la dangerosité d'un forage par l'attribution d'une note combinant sept critères techniques. **En Seine-et-Marne, il apparaît que la grande majorité des projets ne présenterait pas de danger** (carrés verts) ou serait possible après

consultation d'un expert (carrés orangés).

L'intégration réalisée dans ArcOpole Pro est **visualisable sous forme graphique et consultable sous forme de fiche** lorsque l'on clique sur le carré concerné. Pour cela, il faut, dans le menu « Carte », cocher à la fois les lignes « Production et potentiels d'EnR », « Géothermie » et « Zones réglementaires en surface ». Cette dernière ligne correspond à un groupe de six couches et chacune d'elle correspond à la combinaison d'un système (ouvert versus fermé) et d'une profondeur.



---

## Le SDESM près de chez vous !

---

**Mardi 4 juin, le SDESM était à Annet-sur-Marne pour tenir une permanence hors les murs destinée aux élus et agents du territoire Nord-Ouest Seine-et-Marnais.**

Organisées régulièrement, ces **permanences** permettent au syndicat d'aller **à la rencontre de toutes ses communes adhérentes**, de répondre aux diverses questions, d'échanger sur les services proposés à ses communes adhérentes ainsi que sur les réalisations et projets en cours ou à venir sur le territoire. Cette demi-journée aura permis d'accueillir une dizaine d'**élus venus nous questionner sur divers sujets**, de l'éclairage public au SIG en passant par l'enfouissement, les bornes de recharge, la qualité de la fourniture ou nos centrales d'achat.

Un grand **merci à la commune d'Annet-sur-Marne** pour son accueil et à tous les élus qui se sont déplacés pour venir à notre rencontre.



---

## Visite d'une centrale nucléaire pour les lauréats du Concours Écoloustics en Seine-et-Marne

---

Grâce au soutien du SDESM, la classe de 6<sup>ème</sup> 1 du collège Rosa Bonheur a pu visiter la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, récompensant ainsi leur engagement pour la transition énergétique.



Vendredi 21 juin, les élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> 1 du collège Rosa Bonheur du Châtelet-en-Brie ont eu l'opportunité de visiter la **centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine**. Cette sortie pédagogique a été rendue possible grâce au chèque de 600 euros remis par le SDESM aux lauréats du [concours Écoloustics 2023-2024](#) en Seine-et-Marne.

La visite de la centrale nucléaire a permis aux élèves de comprendre **les aspects techniques de la production d'énergie nucléaire**. Cette expérience enrichissante a non seulement récompensé les efforts des élèves, mais a également renforcé leur motivation à poursuivre leurs réflexions et leurs **actions en faveur de la transition énergétique**. Félicitations encore aux élèves et aux enseignants pour leur engagement et leur succès dans le concours Écoloustics !

**Le concours Écoloustics**, organisé au niveau national par la FNCCR, a pour but de sensibiliser les jeunes de **CM1, CM2 et 6e** aux défis de la transition énergétique et de les inciter à devenir des acteurs du changement. Le SDESM a d'ores et déjà décidé de relancer le concours à l'échelle de la Seine-et-Marne et lancera **campagne d'inscription de l'édition 2024-2025, à destination des classes de cycle 3, début septembre**.

[Téléchargez le livret d'information Ecoloustics à destination des enseignants](#)



Les rendez-vous à ne pas manquer !

**4 juillet**  
de 9h à 12h

Matinale du SDESM  
**Rénover son école...  
Oui ! Mais comment ?**

**27 sept**  
toute la journée

EPB | DAMMARIÉ-LÈS-LYS

AMF77

**62** CONGRÈS  
des Maires et  
Président(e)s  
d'EPCI

Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne  
1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette  
Tél. 01 64 79 74 75 - sdesm.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)